

N° 32

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1991-1992

Annexe au procès-verbal de la séance du 15 octobre 1991.

PROPOSITION DE LOI

visant à assouplir les conditions d'application de la loi n° 84-834 du 13 septembre 1984, relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public,

PRÉSENTÉE

Par M. René MONORY,

Sénateur.

(Renvoyée à la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

NOTA. — Cette proposition de loi a été retirée par son auteur le 28 octobre 1991.

Fonctionnaires et agents publics.